

St. Célestin, 10 juillet, 1896.

C'est avec plaisir que je mets mon nom à la suite de celui de mes confrères pour approuver la nouvelle méthode d'écriture Droite, per M. le Professeur Ahern, de l'école normale Laval. Il est indubitable que cette innovation pédagogique aura d'excellents résultats hygiéniques et facilitera beaucoup aux élèves l'art si important de la calligraphie.—G. A. TURCOTTE, M.D.L.

St. Roch de Québec, 30 juin, 1896.

Depuis quarante ans que je pratique l'écriture droite, j'en connais tous les avantages au point de vue de l'hygiène et de l'économie, et je ne puis que recommander le "*Nouveau cours canadien d'écriture Droite*" dont M. J. Ahern est l'auteur.—ANT. GAUVREAU, *Ptre.*

Stanford, 27 juillet, 1896.

MONSIEUR,—J'ai examiné attentivement le "*Nouveau cours canadien d'écriture Droite*," par Monsieur J. Ahern, professeur à l'école normale Laval, et je n'hésite pas à le recommander fortement. J'en verrai avec beaucoup de satisfaction l'introduction dans mon district d'inspection, car je trouve cette méthode de beaucoup supérieure à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à ce jour dans nos écoles.—L. H. BELLEROSE, *Inspecteur d'écoles.*

ÉCOLE NORMALE LAVAL,

Québec, 29 juin, 1896.

J'ai examiné le "*Nouveau cours canadien d'écriture Droite*" par J. Ahern et je le recommande hautement.—TH. G. ROULEAU, *Ptr. Principal.*

St. David de Levis, juillet, 1896.

Après avoir examiné le *Nouveau cours canadien d'écriture Droite* dont M. J. Ahern, professeur à l'école normale Laval, est l'auteur je suis très heureux de le recommander à toutes les institutions d'éducation de cette province. Cette méthode est plus simple, plus économique et plus hygiénique que celle de l'écriture dite anglaise.—LS. A. GUAY, *Inspecteur d'écoles.*

St. Jean, I.O., 16 juillet, 1896.

C'est avec plaisir que j'ajoute mon nom à la liste de ceux qui ont recommandé d'une manière si flatteuse le *Nouveau cours canadien d'écriture Droite*, dont M. J. Ahern est l'auteur.—L. M. MAYRAND, *Ptre.*

Saint Laurent, I.O., 1 août, 1896.

Le *Nouveau cours canadien d'écriture Droite*, par M. J. Ahern, professeur à l'école normale Laval, me semble réunir de nombreux avantages; je serais heureux qu'on voulût l'adopter dans notre couvent et dans nos écoles parisiennes.—TH. BLAIS, *Ptre.*

EN USAGE À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER ET À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

L'Association des instituteurs de Québec désire l'introduction de cette méthode d'écriture dans les écoles de la province.

(Extrait du procès-verbal de la 114^e réunion des instituteurs de Québec, le 26 septembre 1896.)

M. le président présente à la conférence les cahiers modèles du "*Nouveau cours canadien d'écriture droite*," par M. J. Ahern, professeur à l'École normale Laval.

Alors, il est proposé par M. C. J. Magnan, appuyé par M. T. Simard, que l'association des instituteurs catholiques de Québec, a appris avec bonheur que le "*Nouveau cours canadien d'écriture droite*," publié par M. J. Ahern, membre de cette association, a été approuvé par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique. Cette association espère que les membres du corps enseignant feront tout en leur pouvoir afin d'introduire cette méthode d'écriture dans les écoles de la province de Québec.—Adopté.